

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 17 décembre 2019

### Vaccination contre la grippe des professionnels de santé : Des efforts à poursuivre en Bourgogne-Franche-Comté

**L'ARS Bourgogne-Franche-Comté se mobilise pour encourager la vaccination contre la grippe des professionnels de santé. Exemple au centre régional de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc, à Dijon, où les initiatives se conjuguent pour souligner les enjeux de ce geste individuel à portée collective.**

La couverture vaccinale contre la grippe des professionnels en établissement de santé ne dépassait pas 35 % en 2018-2019 à l'échelle nationale.

Le résultat est meilleur en Bourgogne-Franche-Comté (39%), mais reste insuffisant, ce chiffre masquant de surcroît de fortes disparités suivant la profession.

Ce constat n'est pas une fatalité, comme en témoigne l'impact des initiatives portées par certains établissements.

C'est le cas au centre Georges-François Leclerc, à Dijon, dont les actions ont été saluées mardi 17 décembre par l'Agence Régionale de Santé et le CPIAS Bourgogne-Franche-Comté, centre d'appui pour la prévention des affections associées aux soins.

#### **Information, campagnes de promotion...**

A la demande de l'Agence le CPIAS conduit des actions de promotion de la vaccination des professionnels de santé ; de la vaccination antigrippale en particulier.

Interventions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux qui le souhaitent, journées régionales : ces missions passent d'abord par l'information des professionnels de santé sur le terrain.

Le centre apporte également son appui pour organiser sur site des campagnes de promotion de la vaccination, participer aux séances de vaccination ou valoriser les opérations conduites dans les hôpitaux, les EHPAD ou les instituts de formation...

Dans les établissements médico-sociaux (EMS), le CPIAS s'appuie depuis plusieurs années sur le réseau d'infirmières d'hygiène de territoire qu'il coordonne et dont la région a été précurseur, et les équipes d'hygiène des établissements de santé, auxquels de nombreux EMS sont rattachés.

Parallèlement à cet appui, des objectifs chiffrés de vaccination des personnels seront consignés dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), qui engagent réciproquement l'ARS et les hôpitaux.

## La vaccination dans un établissement de santé : l'exemple du CGFL

Au centre Georges-François Leclerc, près de 45% des professionnels sont vaccinés contre la grippe cet hiver.

Chaque année, une cellule vaccination planifiée, organise et suit la campagne vaccinale, conduisant à faire progresser toujours plus la couverture vaccinale.

Affichage, vidéo, fond d'écran ... tous les canaux d'information du personnel sont activés pour faire passer le message qui n'est pas seulement porté par le service communication mais par les membres de l'équipe médicale et paramédicale : infirmière hygiéniste, médecin infectiologue...



D'autres exemples méritent d'être suivis à l'échelle de la région :

-Au CHU de Besançon, des binômes vaccinateurs/vaccinés ont été constitués associant le CPIAS et l'équipe opérationnelle d'hygiène pour réaliser la vaccination au plus près des professionnels ;



IFPS Besançon



CHU Besançon



Croix rouge, Lons

-L'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Française de Lons-le-Saunier a organisé des séances de vaccination sur site des personnels et élèves aides-soignants ou étudiants en soins infirmiers. La couverture vaccinale est ainsi passée de 13 à 37%.